

Coronavirus CoViD-19

3 mars 2020- V4

Un nouveau virus a fait son apparition en Chine fin 2019. Il est de la famille des Coronavirus, une famille de virus qui peut parfois se transmettre de l'animal à l'homme et entre les hommes.

Certains Coronavirus entraînent des maladies bénignes comme un simple rhume ou parfois des pathologies plus graves, comme un Syndrome de Détresse Respiratoire Aiguë, chez des personnes fragiles.

La pneumonie provoquée par ce nouveau virus est appelée COVID-19 (CoronaVirus Disease 2019).

Ce virus se propage *a priori* comme celui de la grippe. Il se transmet d'humain à humain avec les gouttelettes qui sont émises lorsqu'on tousse ou éternue. Il pourrait se transmettre à travers des objets qui ont été contaminés par ces gouttelettes, pendant quelques heures (pas de cas prouvés).

Ces virus peuvent malheureusement parfois muter spontanément et devenir, soit plus contagieux ou plus pathogènes ("méchants"), soit moins dangereux, sans pouvoir le prédire.



Les symptômes

Après une durée d'incubation
entre 2 et 12 jours
(5-6 jours en moyenne)

Les complications (pneumonie, Syndrome Respiratoire Aigu Sévère, insuffisance rénale voire décès), s'observent surtout chez les personnes fragiles (personnes âgées, immunodéprimées, insuffisants respiratoires chroniques, femmes enceintes...).



Comment éviter la diffusion du virus

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, avec une solution hydro alcoolique, surtout après avoir eu des contacts dans des lieux publics (courses, bus...) et avant de manger



- Se couvrir la bouche et le nez lorsqu'on éternue ou tousse (tousse dans son coude, dans un mouchoir jetable et propre) ; se laver les mains ensuite

- Éviter les contacts étroits avec des personnes présentant les symptômes décrits ci-dessus

- Ne pas se serrer la main ou s'embrasser

- Ne pas exercer des professions potentiellement dangereuses pour autrui en phase aiguë (cuisine, service d'EHPAD, crèche...).



- Éviter les déplacements en zone à risque

En cas de symptômes

- Le malade doit porter un masque en papier lorsqu'il côtoie d'autres personnes.
- Ne pas aller chez son médecin traitant ou aux urgences, mais composer le 15 (S.A.M.U.). Ce service indiquera la conduite à tenir.

Appeler le S.A.M.U. uniquement en cas de symptômes. Pour toutes questions qui ne concernent pas la santé, composer le n° vert : 0800 130 000. Les renseignements actualisés se trouvent sur le site du Ministère de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr>).



Rendez-vous sur notre site internet www.spst.fr pour en apprendre plus sur vos obligations et découvrir notre Fiche Conseil n°24 sur les mesures de prévention à mettre en place.

Sources :

<https://solidarites-sante.gouv.fr>

